

L'EUROPE, AVENIR DU MAGHREB

Extraits du journal *le Monde*, mardi 13 février 1990, p. 27-28-29.

L'Afrique du Nord ne représente que 3% des échanges extérieurs de la CEE. Mais la France, l'Espagne et l'Italie ont intérêt à son développement.

Vus d'Europe, notamment de Bruxelles, les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentent peu de chose : 2% du PIB de la Communauté économique européenne, 3% des échanges extérieurs. En tant que partenaires commerciaux, ces trois pays, pourtant si proches de l'Europe, représentent pour la CEE moins que Hong-kong et Taiwan réunis; le Maroc ne pèse pas plus lourd que la Thaïlande, la Tunisie pouvant se comparer aux Philippines. En revanche, vue des capitales maghrébines, la CEE constitue un voisin imposant avec un PIB quarante-cinq fois plus élevé, une part dans les échanges extérieurs de l'ordre de 60% à 70%, un indispensable réservoir de touristes, et aujourd'hui encore, pour les deux pays non-OPEP (Maroc et Tunisie), une importante source de devises par rapatriement d'une partie des salaires des travailleurs maghrébins en Europe...

C'est dire l'asymétrie totale de la relation CEE-Maghreb, derrière laquelle se profile une large incompréhension entre les deux rives de la Méditerranée. Mais c'est dire aussi, quels que soient les nombreux problèmes internes du Maghreb, que la CEE, en faisant des efforts limités dans la réorientations de ses flux externes, peut contribuer fortement à l'aider et favoriser ainsi l'émergence d'une zone de coprosperité en Méditerranée occidentale, meilleure garantie de paix dans cette zone.

L'ampleur de la croissance démographique implique de lourds fardeaux éducatifs, sanitaires, alimentaires et l'impératif absolu de l'emploi.

En 1950, le Maghreb comptait 22 millions d'habitants, aujourd'hui 54 millions. Il en comportera 72 millions en 2000 et 100 millions en 2020, soit le tiers de la CEE d'aujourd'hui. La transition démographique du Maghreb est certes entamée, mais l'inertie démographique a ses lois, et sa lenteur(...)

Les chiffres, impitoyables, traduisent à la fois la logique du climat, la politique des hommes et les contraintes de la croissance démographique : sur la période 1981-1986, l'Algérie a dû importer 66% des céréales consommées, la Tunisie 45% et le Maroc 32%. L'Algérie d'aujourd'hui ne produit pas plus de céréales qu'au début du siècle, pour une population quatre fois supérieure, et ne nourrit sa population que grâce à ses ressources pétrolières et gazières (98% des exportations en 1987)

Créer six millions d'emplois

Autre corollaire de la démographie : l'emploi. Les taux de chômage officiels s'étagent entre 15% et 20%. Il n'y a là

rien d'effrayant comparé à l'Andalousie ou au Mezzogiorno. Toutefois, en dynamique, le problème est différent : du fait de la structure par âges de la population, le Maghreb aurait à créer plus de six millions d'emplois durant la décennie 1990-2000, soit la moitié de la population active actuelle des trois pays. Redoutable défi !

- Le Maghreb aura besoin d'emplois productifs - formels ou informels - et parmi eux d'une bonne proportion d'emplois tournés vers l'exportation, pour contribuer à la diversification et à l'augmentation des indispensables ressources en devises, d'autant plus nécessaires vu l'endettement actuel. Quelles peuvent être les sources jointes d'emplois et de devises ?

Cela conduit à l'examen des relations avec la CEE. La CEE et le Maghreb ont à gérer trois dossiers : deux du passé - émigration (problème à dominante franco-maghrébine) et produits agricoles méditerranéens - et un d'avenir : les industries manufacturières.

Intégration en Europe des communautés d'origine maghrébine ou formation de diasporas autonomes conduisent à une diminution des recettes en devises de l'émigration. L'émigration clandestine sera forcément une solution individuelle ou familiale, sans commune mesure avec l'ampleur du défi de l'emploi au Maghreb. La grande demande de l'industrie européenne en travailleurs maghrébins ou turcs est terminée : les travailleurs ne viendront plus au capital, le capital ira aux travailleurs, mais pas forcément à ces travailleurs-là (...)

	Superficie (en milliers de km ²)	Population 1988 (en millions d'habitants)	PNB 1988 (en millions de dollars)
(I) Algérie	2 382(*)	23,8	58 250
(II) Maroc	710	23,9	17 830
(III) Tunisie	164	7,8	9 610
(IV) Maghreb (I + II + III)	3 256	55,5	35 690
(V) Libye	1 760	4,2	23 000
(VI) Mauritanie		1,9	910
(VII) UMA (IV + V + VI)	6 047	61,6	109 600
CEE	2 254	323,3	4 400 317

(*) Sahara occidental compris : Annuaire statistique 1988 du Maroc.
Source : Banque mondiale, Atlas 1989.

Les possibilités de délocalisation

Les ressources naturelles au sens large (gaz, pétrole, phosphates, soleil touristique) peuvent contribuer - et parfois puissamment - à procurer des devises, mais leur contri-

bution directe à résoudre le défi de l'emploi ne pourra que rester limitée.

Aussi, le développement des industries manufacturières s'impose comme une nécessité vitale pour fournir des emplois en nombre et diversifier les ressources en devises. Du fait de la faiblesse de la demande solvable à l'intérieur d'un Maghreb encore compartimenté, il est probable que les investissements à destination des marchés internationaux et à l'initiative de capitaux étrangers restent provisoirement la meilleure voie pour un développement manufacturier.

Dans toute la CEE, des centaines de milliers voire plusieurs millions d'emplois dans les industries manufacturières ont une certaine probabilité d'être délocalisés vers des pays à taux de salaire plus faible. On objecte parfois que les progrès de la robotisation risquent de remettre en cause des délocalisations en rendant moins sensibles les différences de coût de main-d'oeuvre. Pourtant on constate le renforcement de cette tendance à la délocalisation en vue d'une maximisation des profits après impôts.

Dans cette maximisation, la non-imposition des profits joue un rôle surdéterminant : l'intérêt à produire et à localiser les profits dans les zones franches hors CEE reste indéniable. Par ailleurs, la mécanisation et la robotisation ne disqualifient pas les pays à faible taux de salaire pour peu qu'une visibilité politique suffisante permette d'envisager dans de bonnes conditions l'amortissement des investissements.

Le tissu manufacturier européen est donc appelé à poursuivre son extension hors des frontières actuelles de la CEE. La question importante est celle des lieux de cette extension : des éclairages nouveaux de cette question viennent de surgir.

L'hypothèque turque vient d'être levée, la CEE renvoyant l'adhésion turque aux calendes grecques : une telle adhésion aurait modifié en profondeur la problématique des implantations manufacturières en Méditerranée et constitué ainsi un lourd handicap pour le Maghreb. Mais l'Europe de l'Est entre en jeu : à long terme, ses conditions démographiques ne plaident pas pour un fort développement d'industrie de main-d'oeuvre, mais, à moyen terme, la réorganisation d'économies dramatiquement sous-productives ne pourra que libérer des volants de main-d'oeuvre importants.

D'où une concurrence possible avec la zone méditerranéenne par l'apparition de plages de recouvrement en matière de cibles sectorielles d'investissements étrangers, en dépit de conditions éducatives et culturelles très différentes. Toutefois, il est trop tôt pour se prononcer sur les conditions de salaires, de charges sociales, de fiscalité, de productivités masculine et féminine que les pays d'Europe de l'Est seront en état de proposer en comparaison des pays méditerranéens.

Des zones de proximité

Aussi, sauf montée radicale d'un islamisme fanatique, la rive sud de la Méditerranée garde certaines chances. Mais la montée de l'intégrisme ne sera pas indépendante de la

solution du problème de l'emploi. D'où l'importance d'une question vitale pour les pays de la Méditerranée du Sud et de l'Est : comment la CEE concevra-t-elle à long terme ses relations avec les pays en voie de développement ? Nos zones de proximité bénéficieront-elles de débouchés privilégiés : en clair, pour l'Europe, un chômeur thaïlandais ou singapourien a-t-il le même poids qu'un chômeur turc ou maghrébin ?

Ne faut-il pas défendre au sein de l'Europe une politique de zones de proximité favorables aux pays méditerranéens en développement ? Pas de statut privilégié pour une zone méditerranéenne par rapport à une autre, donc pas moins pour le Maghreb que pour la Turquie ; par contre, un statut privilégié pour la zone méditerranéenne par rapport à la zone manufacturière asiatique ?

Si la CEE parvient à mettre en œuvre cette double position, les conditions externes d'un développement manufacturier de la rive sud de la Méditerranée seront réunies. Mais il appartient déjà aux pays concernés de renforcer ou de créer les conditions réglementaires, fiscales et les parités monétaires favorables aux investissements étrangers.

A la fin de la décennie prochaine, ou bien le Maghreb aura été solidement ancré au Nord, au développement, à la démocratie et à la tolérance, ou bien il s'enfoncera vers le Sud ; dans cette deuxième éventualité, l'Europe du Sud, cul-de-sac du développement, connaîtrait l'inconvénient de la proximité d'une zone à forte pression démographique, dominée par les idéologies de refuge des déçus du développement.

La France, l'Espagne et l'Italie sont aux premières loges. Leur concurrence de plus en plus vive au Maghreb est très saine, au sens où elle fait sortir cette zone d'un tête-à-tête franco-maghrébin inévitablement post-colonial. Mais cette concurrence ne doit pas faire perdre de vue aux soeurs latines qu'elles doivent agir conjointement auprès de la CEE pour une lecture géopolitique de la Méditerranée. A trop lorgner à l'Est, puisse l'Europe ne pas oublier qu'un Maghreb qui se développe, c'est peut-être, encore, un petit marché, mais qu'un Maghreb qui trébucherait, ce serait un énorme problème.

L'Europe du Sud n'a plus le choix. L'existence d'un ensemble méditerranéen de co-prospérité, articulé à la CEE lui évitera d'être marginalisée dans une Europe rééquilibrée à l'Est. En favorisant au Maghreb les indissociables avancées économiques et démocratiques, elle s'assurera de son propre avenir.

Henri REGNAULT

Pour une analyse approfondie sur la démographie et l'emploi par Agnès Chevalier et Véronique Kessier, *Economies en développement et défis démographiques*, Documentation française. «Notes et Etudes documentaires», n° 4 878, 1989.

Henri Régnauld est maître de conférence à l'université de Pau, président du Groupe de recherche sur les économies régionales du bassin méditerranéen (GRERBAM).